

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

Procès-verbal de la séance régulière tenue le 2 avril 2012 au Centre Communautaire Wentworth, située au 86 chemin Louisa à Wentworth.

Sont présents : Edmund Kasprzyk, maire
 Marcel Raymond, conseiller #1
 Donald Smith, conseiller #2
 Bill Gauley, conseiller #3
 June Parker, conseillère #4
 Ronald Price, conseiller #5
 Marcel Harvey, conseiller #6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h00 par Monsieur Edmund Kasprzyk, Maire de Wentworth, Paula Knudsen, Directrice générale et secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

Minutes of the regular meeting held on April 2nd, 2012 at the Wentworth Community Centre at 86 Louisa Road at Wentworth.

Present are: Edmund Kasprzyk, Mayor
 Marcel Raymond, Councillor #1
 Donald Smith, Councillor #2
 Bill Gauley, Councillor #3
 June Parker, Councillor #4
 Ronald Price, Councillor #5
 Marcel Harvey, Councillor #6

The members present form the quorum.

Opening of the Sitting

The meeting is open at 7:00 P.M. by Mr. Edmund Kasprzyk, Mayor of Wentworth, Paula Knudsen, General Manager, Secretary-Treasurer acting as Secretary.

12-04-067

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 avril 2012

Il est proposé par le conseiller Ronald Price et résolu d'adopter l'ordre du jour pour la séance ordinaire du 2 avril 2012 tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-067

Adoption of the Agenda for the Regular Meeting of April 2nd, 2012

It is proposed by Councillor Bill Gauley and resolved to adopt the agenda for the regular meeting of April 2nd, 2012 as presented.

Resolution unanimously adopted.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

12-04-068 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012**

Il est proposé par le conseiller Bill Gauley et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-068 **Adoption of the Minutes of the Regular Meeting of March 5th, 2012**

It is proposed by Councillor Bill Gauley and resolved to adopt the minutes of the regular meeting of March 5th, 2012.

Resolution unanimously adopted.

Période de Questions / Question Period

Urbanisme / Town Planning

Opérations cadastrales pour le mois de mars 2012	0
Cadastral operations for March 2012	

Autres permis / Other permits	10
-------------------------------	----

12-04-069 **Dérogation mineure numéro 2012-00001**

Propriété : 335 chemin du Lac Louisa Nord

Il est proposé par le conseiller Marcel Harvey et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure, suite aux recommandations du C.C.U. relative au règlement de zonage pour réduire la marge avant de 10,0 mètres à 8,99 mètres et réduire la marge latéral de 4,5 mètres à 3,25 mètres afin de permettre la construction d'un cabanon (Règlement de zonage 102, article 61 et grille de spécifications).

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-069 **Minor Derogation Number 2012-00001**

Property: 335 Lake Louisa North Road

It is proposed by Councillor Marcel Harvey and resolved to accept the request for a minor derogation, following the CCU's recommendation, to the zoning bylaw to reduce the front margin from 10.0 metres to 8.99 metres and to reduce the side margin from 4.5 metres to 3.25 metres in order to build and accessory building (Zoning Bylaw 102, article 61 and the specification grid).

Resolution unanimously adopted.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

12-04-070 **Adoption du procès verbal de la rencontre du C.C.U. du 27 février 2012**

Il est proposé par la conseillère June Parker et résolu d'adopter le procès verbal de la rencontre du C.C.U. du 27 février 2012.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-070 **Adoption of the Minutes of the C.C.U. Meeting of February 27th, 2012**

It is proposed by Councillor June Parker and resolved to adopt the minutes of the C.C.U. Meeting of February 27th, 2012.

Resolution unanimously adopted.

12-04-071 **Adoption du rapport de l'inspectrice municipale pour mars 2012**

Il est proposé par le conseiller Bill Gauley et résolu d'adopter le rapport de l'inspectrice municipale pour mars 2012.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-071 **Adoption of the Municipal Inspector's Report for March 2012**

It is proposed by Councillor Bill Gauley and resolved to adopt the Municipal Inspector's report for March 2012.

Resolution unanimously adopted.

Sécurité Publique / Public Security

Interventions – mars 2012 / Interventions – March 2012

6 mars – 120306036 – Aide mutuelle à Mille Isles / Mutual aid for Mille Isles

14 mars – 120314021 – Aide mutuelle à Mille Isles / Mutual aid for Mille Isles

17 mars – 120317043 – Fausse alarme / False Alarm

12-04-072 **Achats et dépenses – Service d'incendie**

Il est proposé par le conseiller Donald Smith et résolu d'approuver les achats et dépenses suivants :

Salaire des pompiers	2 167,00\$
Boitiers pour respirateurs (4)	488,00\$
Windex	6,00\$
Couverture automatique Brownsburg-Chatham juillet 2011	842,35\$
Couverture automatique Mille Isles – février 2012	265,86\$
Bacs pour chaîne de camion (4)	31,00\$

Résolution adoptée à l'unanimité.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

12-04-072 **Purchases and expenses – Fire Department**

It is proposed by Councillor Donald Smith and resolved to approve the following purchases and expenses:

Firefighter's Pay	\$2,167.00
Case for SCBA (4)	\$488.00
Windex	\$6.00
Automatic coverage Brownsburg-Chatham – July 2011	\$842.35
Couverture automatique – Mille Isles – February 2012	\$265.86
Bins for truck chains (4)	\$31.00

Resolution unanimously adopted.

12-04-073 **Adoption du rapport du service d'incendie du mois de mars**

Il est proposé par le conseiller Ronald Price et résolu d'adopter le rapport du service incendie pour le mois de mars 2012.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-073 **Adoption of the Fire Department Report - Month of March**

It is proposed by Councillor Ronald Price and resolved to adopt the Fire Department report for the month of March 2011.

Resolution unanimously adopted.

Trésorerie et administration générale / Treasury and General Administration

12-04-074 **Adoption des comptes payables pour le mois d'avril 2012**

Il est proposé par le conseiller Ronald Price et résolu d'adopter les comptes payables pour le mois d'avril 2012 tels que présentés par la Directrice générale et secrétaire trésorière.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-074 **Adoption of the Accounts Payable for the Month of April 2012**

It is proposed by Councillor Ronald Price and resolved to adopt the accounts payable for the month of April 2012 as presented by the General Manager, Secretary-Treasurer.

Resolution unanimously adopted.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

<u>Numéro G/L</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>
02-130-00-331	Téléphone	284.11
02-220-00-631	Incendie - Essence/Huile	68.23
02-701-20-331	Loisirs - Téléphone	63.60
54-134-90-000	TPS à recevoir	18.92
	Payé pendant le mois	434.86 \$
02-110-00-699	Conseil Autres	225.00
02-110-00-951	Quote Part MRC d'Argenteuil	6 086.96
02-130-00-311	Frais Déplacement - Sec-Adj.	20.19
02-130-00-320	Congrès/cours - Dir. Gen.	285.94
02-130-00-321	Postes	74.27
02-130-00-330	Communications	301.64
02-130-00-331	Téléphone	107.32
02-130-00-341	Dépenses de publicité	137.41
02-130-00-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	22 902.87
02-130-01-951	Fibre Optique - Contrat annuel	1 109.77
02-150-00-951	Évaluation MRC	931.15
02-190-00-522	Entretien - Bureau Municipal	156.04
02-190-00-660	Articles menagers	134.36
02-190-00-670	Fournitures de bureau	376.02
02-190-00-681	Electricité - Bureau	186.26
02-190-00-699	Autres Dépenses	50.00
02-190-00-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	2 241.08
02-220-00-331	Incendie - Téléphone communication	60.74
02-220-00-631	Incendie - Essence/Huile	124.35
02-220-00-643	Incendie - Équipement	64.95
02-220-00-682	Incendie - Hydro communication	84.38
02-220-00-951	Quote Part MRC d'Argenteuil	4 706.09
02-220-00-959	Incendie - Entraide	1 108.21
02-330-00-443	Voirie - Enlèvement de la neige	24 939.92
02-370-00-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	679.58
02-390-00-525	Entretien camion	377.74
02-390-00-631	Essence & Huile - Camion	98.57
02-412-00-453	Hygiène - Analyses d'eau	382.27
02-451-10-446	Hygiène du Milieu - Ordures	8 295.30
02-451-20-951	Hygiène du Milieu - Régie Tonnage	245.05
02-452-10-446	Collecte & Transport Recyclage	3 098.82
02-470-00-310	Déplacement - environnement	84.80
02-470-00-320	Cours/Congrès - environnement	261.95
02-590-00-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	179.30
02-610-00-454	Urbanisme - Cour/cong Dir Urbn	604.86
02-610-00-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	20 261.60
02-610-01-310	Déplacement - Inspectrice	185.22
02-610-01-454	Formation - Inspectrice	657.86
02-621-00-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	3 543.41
02-701-20-699	Loisirs -Entretien/autres	512.59
02-701-90-951	Quote-Part MRC d'Argenteuil	66.09
02-702-30-447	Bibliothèque - Projet	4 701.20

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

03-600-50-725	Affectation - Source	2 646.07
54-134-90-000	TPS à recevoir	1 988.35
55-138-00-000	Salaire à payer	21 785.22
55-138-00-002	CSST à payer	621.66
55-138-10-000	DAS Fédérales	2 446.41
55-138-20-000	DAS Provinciales	6 373.19
55-138-40-000	REER à payer	1 863.56
	TOTAL	148 375.59 \$

12-04-075

Délégation de compétence à la MRC d'Argenteuil en matière de télécommunication cellulaire dans le cadre du projet d'extension cellulaire de Bell Mobilité

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil est consciente de l'importance que revêt pour ses citoyens l'accès aux technologies de télécommunication (Internet haute vitesse (ci-après « IHV ») et téléphonie cellulaire), lequel constitue un enjeu de tout premier plan, notamment pour le développement économique et social de la MRC et pour des fins de sécurité publique;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a posé plusieurs gestes depuis 2005 qui militent en faveur du déploiement d'Internet haute vitesse et des télécommunications en général, notamment : la réalisation d'une étude sur le déploiement d'IHV, l'embauche d'un chargé de projets, l'adoption d'une politique relativement à l'implantation d'antennes et de structures d'accueil d'antennes, le dépôt de deux demandes d'aide financières au programme Communautés rurales branchées, etc. ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, plusieurs antennes et structures d'accueil d'antennes sont présentes dans la partie sud de la MRC mais que la partie nord du territoire est très mal desservie;

CONSIDÉRANT que, dans ce contexte et en vue d'étendre la desserte d'IHV et cellulaire dans cette partie du territoire de la MRC, la MRC d'Argenteuil lançait le 15 novembre 2010 un appel d'offres public pour la desserte de ce secteur, conformément à la résolution numéro 10-10-367, afin d'obtenir des soumissions pour trois (3) options de déploiement d'IHV et des ondes cellulaires dans la partie nord de la MRC avec des services sans fil évolués (technologie cellulaire), ci-après « SSFE »;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu, à la clôture de la période de l'appel d'offres public, le 14 décembre 2010, une seule offre, celle de Bell Mobilité, laquelle est conforme au devis de la MRC;

CONSIDÉRANT que pour permettre la mise en place du projet, la MRC d'Argenteuil devra vraisemblablement procéder à l'adoption d'un règlement d'emprunt et le soumettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), pour approbation;

CONSIDÉRANT que le MAMROT est d'avis que l'approbation dudit règlement d'emprunt nécessite une délégation de compétence des municipalités locales en faveur de la MRC d'Argenteuil;

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marcel Harvey et **RÉSOLU** ce qui suit :

1. **QUE** la municipalité du Canton de Wentworth délègue à la MRC d'Argenteuil sa compétence en matière de télécommunication pour le déploiement des services sans fil évolués (SSFE) de type cellulaire, et ce exclusivement pour le projet d'extension du réseau cellulaire (SSFE) de Bell Mobilité dans la partie nord du territoire de la MRC;
2. **QUE** cette délégation de compétence s'applique exclusivement pour le projet d'extension du réseau cellulaire (SSFE) de Bell Mobilité dans le nord de la MRC et son financement par Règlement d'emprunt;
3. **QUE** malgré ce qui précède, la municipalité conserve par conséquent sa compétence notamment quant à l'autorisation de l'ajout de toute structure d'accueil d'antenne, selon ses règlements d'urbanismes et autres règlements applicables, et ce, en conformité avec la *Politique concernant l'implantation d'antennes et de structures d'accueil d'antennes de télécommunication sur le territoire de la MRC d'Argenteuil*.

c. c. MRC d'Argenteuil

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-075

Delegation of Authority to the MRC d'Argenteuil in Telecommunication for the Extension of Bell Mobility Cellular

See French text above.

Resolution unanimously adopted.

12-04-076

Appui sans réserve de la Municipalité du Canton de Wentworth à la Ville de Lachute dans ses démarches auprès du Fonds municipal vert en vue d'obtenir une aide financière destinée au projet de restauration et de conversion de l'Église Unie de Lachute pour le déploiement des services de la bibliothèque Jean-Marc Belzile

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 octobre 2011, le conseil municipal de la ville de Lachute a adopté la résolution numéro 358-10-2011, visant à autoriser le dépôt auprès du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), dans le cadre du volet 2.1 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), d'une demande d'aide financière relativement à son projet de restauration et conversion de l'Église Unie de Lachute pour le déploiement des services de la bibliothèque Jean-Marc-Belzile;

CONSIDÉRANT que le bâtiment actuel, d'une superficie de 434 mètres carrés, ne répond plus aux normes en vigueur, ni aux besoins grandissants de la population, ce qui constitue une contrainte importante à l'accomplissement de la mission de la bibliothèque;

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012**REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012**

CONSIDÉRANT que le projet de la ville de Lachute, dont les coûts estimés s'élèvent à 6,2 M\$, consiste en l'acquisition, la restauration et la conversion d'une église centenaire située au cœur de la ville, en face de l'hôtel de ville, afin d'y loger la bibliothèque municipale d'une superficie projetée de 1 611 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 9 janvier 2012, le conseil municipal de la ville de Lachute a adopté une résolution à l'effet de se porter acquéreur de l'Église Unie;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ce projet sauverait de la démolition certaine un édifice patrimonial construit en 1899 à l'architecture remarquable, situé sur la rue Principale, au centre-ville de Lachute;

CONSIDÉRANT que l'Église Unie de Lachute se distingue notamment par ses spectaculaires vitraux, issus de la renommée maison *Robert McCausland Limited* de Toronto, dont l'importance nationale de leurs vitraux, sur le plan historique et architectural, a été reconnue et commémorée en 2000 par le gouvernement du Canada;

CONSIDÉRANT que l'intérieur de cette magnifique église, d'inspiration néo-gothique, a été coté « A » - « Incontournable », dans l'inventaire réalisé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec en 2003;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque Jean-Marc-Belzile est la seule bibliothèque autonome dans la MRC d'Argenteuil, et qu'elle est un lieu de culture, d'apprentissages, d'échanges et de découvertes pour la population de Lachute et des environs, et ce, depuis plus de 50 ans;

CONSIDÉRANT que ce projet présente une envergure régionale, en raison des ententes survenues entre la ville de Lachute et les municipalités de Gore, de Harrington et de Wentworth, quant à l'utilisation de la bibliothèque et de ses services par les citoyens de ces trois municipalités locales (qui totalisent, avec Lachute, 50 % de la population de la MRC d'Argenteuil);

CONSIDÉRANT que le projet de la ville de Lachute répond aux impératifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil, lequel prévoit, à son chapitre 6, que les municipalités doivent, dans un contexte de développement durable et de sauvegarde du patrimoine bâti, préconiser la récupération et la réfection d'édifices existants, lorsque possible, avant d'envisager de nouvelles constructions;

CONSIDÉRANT que dans ce même schéma, la MRC d'Argenteuil a identifié des secteurs à fort potentiel historique et patrimonial (tableau 11.4), dont fait partie la rue Principale de Lachute, avec, entre autres l'édifice de l'Église Unie et qu'elle précise que : *une réflexion devra également être entreprise par les municipalités locales et la communauté, quant aux nouvelles utilisations envisagées dans le cas d'abandon de la vocation d'origine des bâtiments ou sites religieux. Dans la mesure du possible, les nouveaux usages devraient accorder une priorité aux utilisations communautaires, publiques ou récréotouristiques, dans le but d'en faire profiter la communauté;*

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

CONSIDÉRANT que la MRC d'Argenteuil a réalisé en 2008 un vaste inventaire de tout son patrimoine bâti et que l'Église Unie de Lachute a reçu la cote « Supérieure », soit la 2^e cote la plus forte, qu'ont reçue seulement 87 biens sur les 1281 inventoriés (6 %);

CONSIDÉRANT que dans le bulletin Hiver 2011 du Conseil du patrimoine religieux du Québec, monsieur Luc Noppen, Titulaire, Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, UQAM, indiquait que : *Tous les bibliothécaires qui œuvrent dans ces églises bibliothèques le disent volontiers : s'ils n'étaient pas chauds à l'idée au départ, ils sont tout simplement enchantés du résultat. La clientèle, plus nombreuse, se déclare fort satisfaite elle aussi. Et pour cause : la position centrale que tiennent les églises dans la communauté et le tissu urbain reste hors de portée des projets de nouvelle construction, sans compter qu'aucune bibliothèque neuve ne pourrait justifier une mise en oeuvre symbolique aussi forte (emplacement sur le site, signalétique, volumes intérieurs, capacité d'évocation, etc.). (...) L'église a été, lors de sa construction, un événement architectural dans son milieu. Elle doit réintégrer la société et l'imaginaire collectif par un geste architectural équivalent, qui consacre son nouvel usage et interpelle une clientèle nouvelle;*

CONSIDÉRANT que le projet de la ville de Lachute s'inscrit en droite ligne avec la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, adoptée par le gouvernement du Québec en octobre 2011, qui a pour objet, entre autres, de favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT qu'au cours de la dernière année, ce projet mobilisateur et rassembleur a mis en synergie, des représentants municipaux (ville de Lachute et MRC d'Argenteuil) ainsi que des représentants de la Résidence de Lachute et de l'Église Unie, lesquels ont mis en commun leurs efforts afin d'en arriver à une proposition novatrice et extrêmement intéressante pour le milieu;

CONSIDÉRANT que ce projet permettra également la réalisation d'un projet d'agrandissement de la Résidence de Lachute (7 M\$), seul centre d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD) anglophone dans les Laurentides, puisqu'il permet d'éviter une zone inondable officiellement reconnue;

CONSIDÉRANT que la nouvelle bibliothèque permettrait d'améliorer considérablement les infrastructures nécessaires en vue de lutter contre le décrochage scolaire et l'analphabétisme, deux phénomènes forts préoccupants dans la région d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que ce projet rassembleur, qui nécessitera le partenariat de plusieurs acteurs du milieu, aura un impact significatif sur le développement des liens humains et sur la toile de solidarité qui anime notre région;

CONSIDÉRANT que ce projet mobilisateur souscrit aux principes qui sous-tendent la construction durable en réhabilitant de façon écologiquement responsable un bâtiment patrimonial existant au centre-ville de Lachute;

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

CONSIDÉRANT que ce projet de conversion d'un édifice patrimonial existant en bâtiment vert procurera une bonification à la collectivité quant à sa performance en termes de consommation d'énergie et d'eau, de réduction, de récupération et de valorisation des matériaux utilisés dans la construction, de qualité de l'environnement intérieur du bâtiment ainsi qu'en termes de mesures de protection environnementale lors du chantier de construction;

CONSIDÉRANT que ce projet rassembleur s'inscrit nettement dans la démarche régionale de protection des paysages naturels et bâtis des Laurentides puisqu'il mettra en valeur un paysage collectif en milieu bâti qui deviendra un indicateur important de la santé du milieu de vie lachutois;

CONSIDÉRANT que la sauvegarde de l'Église Unie permettra d'augmenter l'attractivité de la rue Principale de Lachute qui vit un exode des commerces vers l'artère commerciale (avenue Bethany) menant à l'autoroute 50;

CONSIDÉRANT que le MCCCCF a confirmé l'octroi d'une aide financière minimale de 1,6 M\$ pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que, sans l'octroi d'une aide financière additionnelle, ce projet, estimé à 6,2 M\$, sera impossible à réaliser pour la ville de Lachute;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 18 janvier 2012, le conseil de la MRC d'Argenteuil a unanimement adopté la résolution numéro 12-01-031, visant à appuyer ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marcel Raymond et **RÉSOLU** ce qui suit :

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Wentworth exprime un appui sans réserve à la ville de Lachute, dans les démarches qu'elle a entreprises en vue d'obtenir une aide financière auprès du Fonds municipal Vert, pour la restauration et la conversion de l'Église Unie de Lachute, afin de permettre le déploiement des services de la bibliothèque Jean-Marc-Belzile.

c. c. Monsieur Daniel Mayer, maire de la ville de Lachute

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-076

Full Support of the Municipality of the Township of Wentworth to the City of Lachute in its Bid to Obtain Financial Assistance from the Green Municipal Fund for the Restoration and Conversion of the Lachute United Church for the Deployment of the Jean-Marc Belzile Library Services

See French text above.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

12-04-077

Appui à la Municipalité de Wentworth-Nord pour la demande d'occupation d'une partie des terres de la couronne

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Wentworth-Nord désire aménager un sentier multifonctionnel non-motorisé entre le secteur Laurel et le secteur Montfort sur une distance d'environ 5,6 km;

CONSIDÉRANT que le sentier projeté passerait presque entièrement sur les terres de la couronne;

CONSIDÉRANT qu'une section du sentier mesurant 1 km passe sur le territoire de la municipalité du Canton de Wentworth;

CONSIDÉRANT que cette section du sentier est un ancien sentier de débusqueuses où les arbres sont déjà coupés;

CONSIDÉRANT que le projet permet de mettre en valeur les terres de la couronne et les éléments naturels qu'elle englobe;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Bill Gauley et
RÉSOLU

QUE la municipalité du Canton de Wentworth appui la municipalité de Wentworth-Nord dans sa démarche afin d'obtenir une autorisation du MRNF pour occuper une partie du territoire de la couronne pour réaliser un projet de sentier et d'infrastructure récréative.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-077

Support to the Municipality of Wentworth North's Request to Occupy Part of the Crown Land

WHEREAS the Municipality of Wentworth North wishes to establish a non-motorized multi-use trail between Laurel and Montfort on a distance of approximately 5.6 km;

WHEREAS the projected trail will pass almost entirely on crown land;

WHEREAS a 1 km section of the trail will pass on the territory of the Township of Wentworth;

WHEREAS this section of the trail is an old logging trail where the trees are already cut;

WHEREAS the project will enhance the crown lands and natural elements that it encompasses;

THEREFORE, it is proposed by Councillor Bill Gauley and **RESOLVED**

THAT the Township of Wentworth support the Municipality of Wentworth North in its efforts to obtain authorization from the MRNF to occupy part of the crown lands to complete the project of developing a trail and recreational infrastructure.

Resolution unanimously adopted.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

- 12-04-078 **Cours de conditionnement physique « Pilates » au Centre communautaire**
- Il est proposé par la conseillère June Parker et résolu d'embaucher Madame Chantal Loiselle (Refait l'Image) au taux de 50,00\$/session pour donner les cours de Pilates pour 18 sessions.
- Résolution adoptée à l'unanimité.
- 12-04-078 **Pilates Exercise Courses at the Community Centre**
- It is proposed by Councillor June Parker and resolved to hire Mrs. Chantal Loiselle (Refait l'Image) at a rate of \$50.00 per session to give Pilates courses for 18 sessions.
- Resolution unanimously adopted.
- 12-04-079 **Remboursement aux employés permanents les frais d'abonnement aux activités physiques ou sportives**
- Il est proposé par la conseillère June Parker et résolu de rembourser jusqu'à concurrence de 200\$ par année les frais pour l'inscription aux activités physiques ou sportives pour chaque employé permanent sur présentation de pièce justificative.
- Résolution adoptée à l'unanimité.
- 12-04-079 **Reimbursement of Fees for Physical or Sports Related Activities for Permanent Employees**
- It is proposed by Councillor June Parker and resolved to reimburse up to an amount of \$200 per year for each permanent employee the fees for physical or sports related activities, upon proof of payment.
- Resolution unanimously adopted.
- 12-04-080 **Information au ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**
- ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 40 392\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2011;
- ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;
- ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Ronald Price et **RÉSOLU** que la municipalité du Canton de Wentworth informe le ministère des Transport de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution adoptée à l'unanimité.

12-04-080

Information to the Minister of Transport Concerning the Use of the Grant Within the Objectives of the « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier »

WHEREAS the Minister of Transport attributed a \$40,392 compensation for the local road network for 2011;

WHEREAS this money is awarded in order to maintain and perform preventative maintenance on local roads 1 and 2 as well as bridges under the municipality's jurisdiction situated on this roads;

WHEREAS the following resolution is joined to Annexe A identifying the different work performed on the above mentioned roads;

WHEREAS the External Auditor will complete Annexe B or a special external auditor report in the allotted timeframe concerning the filing of the cost report;

FOR THESE REASONS, it is proposed by Councillor Ronald Price and **RESOLVED** that the Minister of Transport be informed of the spending within the "Programme d'aide à l'entretien du réseau routier".

Resolution unanimously adopted.

États financiers 2011

Dépôt du rapport du vérificateur externe et des états financiers pour l'exercice financier 2011.

2011 Financial Statements

Filing of the Auditor's Report and 2011 Financial Statements

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012
REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

Travaux Publics / Public Works

- 12-04-081 **Appel d'offres par invitation : contrat de débroussaillage 2012**
- CONSIDÉRANT que les soumissions reçues pour l'appel d'offres par invitation du 1^e mars 2012 pour le contrat de débroussaillage 2012 étaient plus élevées que les crédits disponibles au budget, il est proposé par le conseiller Bill Gauley et résolu d'autoriser Éric Boucher à retransmettre l'appel d'offres par invitation selon les modalités contenues aux documents modifiées.
- Résolution adoptée à l'unanimité.
- 12-04-081 **Call to Tender by Invitation: 2012 Brushing Contract**
- WHEREAS the tenders received for the 2012 Brushing Contract following the call to tender by invitation of March 1st, 2012 are higher than the credits available in the budget, it is proposed by Councillor Bill Gauley and resolved to authorize Éric Boucher to resend the call to tender by invitation with the modified terms of the tender documents.
- Resolution unanimously adopted.
- 12-04-0821 **Adoption du rapport des travaux publics pour mars 2012**
- Il est proposé par la conseillère June Parker et résolu d'adopter le rapport des travaux publics pour mars 2012.
- Résolution adoptée à l'unanimité.
- 12-04-082 **Adoption of the Public Works Report for March 2012**
- It is proposed by Councillor June Parker and resolved to adopt the Public Works Report for March 2012.
- Resolution unanimously adopted.

Environnement / Environment

Varia

- 12-04-083 **Clôture**
- Il est proposé par le conseiller Bill Gauley et résolu de clore l'assemblée à 20h25.
- Résolution adoptée à l'unanimité.

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2012

REGULAR MEETING OF APRIL 2nd, 2012

12-04-083

Closure

It is proposed by Councillor Bill Gauley and resolved to close the meeting at 8:25 P.M.

Resolution unanimously adopted.

Edmund Kasprzyk
Maire

Paula Knudsen, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

La prochaine séance du Conseil sera tenue à 19h00 le 7 mai 2012 à l'endroit des assemblées soit au Centre Communautaire Wentworth au 86 chemin Louisa à Wentworth.

The next Council meeting will be held at 7:00 P.M. on May 7th, 2012 at the location for Council Meetings at the Wentworth Community Centre at 86 Louisa Road in Wentworth.